CHRONIQUE

ESCLAVE DE LA CONSIGNE

— Dans quelles conditions je fis la connaissance du sous-lieutenant Richard? s'écria Yvonne. Un hasard, mes chères amies, le plus amusant des hasards! Je dois surtout mon prochain mariage à notre petite bonne Anne-Marie, dont la naïveté excessive est pour mes parents et moi un sujet de gaieté permanente... Vous vous rappelez l'orage furieux qui se déchaîna sur Paris, dans les premiers jours du mois dernier? Le ciel cracha des torrents d'eau pendant plus d'une heure... Je m'étais mis à la fenêtre et je voyais un pauvre petit sous-lieutenant qui se morfondait sous la porte cochère, en face de notre maison. Je songeais: « Pauvre garçon, il est vêtu de neuf. Il doit se rendre à quelque importante cérémonie... à moins qu'il n'en revienne. » J'étais soucieuse pour lui. Dans quel état serait son bel uniforme si la pluie persistait et s'il se résignait à la braver... Est-ce que nous ne pensons pas toujours à nos robes, nous? Alors vous connaissez ma complaisance et aussi mon étourderie. Je m'élance dans l'antichambre, je prends un en-cas dans le porte-parapluies et appelant notre petite bonne:

— Anne-Marie, vite, vite, allez porter ceci à l'officier qui attend sous la porte cochère en face.

— Bien, mademoiselle.

— Insistez pour qu'il prenne l'en-cas, car il se fera peut-être prier.

— Oui, mademoiselle.

Anne-Marie descend quatre à quatre et voici le petit dialogue qui s'engage entre elle et le sous-lieutenant:

— Monsieur, c'est ma maîtresse qui m'envoie vous porter ça.

— Un parapluie pour moi?... Ma fille, vous remercierez votre maîtresse de ma part, mais vous lui expliquerez que le parapluie est fait pour les civils et non pour les hommes de troupe.

— Oh! mam'zelle s'en doutait bien que monsieur allait s'faire prier... Ce ne fait rien, que monsieur le prenne tout de même.

— Mais c'est impossible.

— Si, si... Quoi, monsieur ne veut pas le prendre?

— Encore une fois, je vous explique...

— Pas d'explications... Je faisions c'qu'on me dit, moué. J'tenions point à me faire attraper... C'est la consigne.

Et comme le sous-lieutenant refuse à toute force l'en-cas, Anne-Marie le dépose simplement contre la porte et traverse la chaussée à grands pas...

Je cours à sa rencontre.

— Eh bien, Anne-Marie?

— Eh bien, il n'en voulait pas... Ah! mais je m'étions fâchée... Dame! « une » ordre c'est « une » ordre!... J'pensions bien qu'il ne va pas laisser le parapluie où je l'avions mis... On pourrait le voler, dame, ben sûr...

Je m'élance à la fenêtre. Plus de lieutenant. Il avait écouté la voix de la raison. Il était parti en s'abritant sous mon en-cas, qu'il ne manquerait pas, à la première occasion, de faire déposer chez notre concierge.

Telles sont mes réflexions lorsque tinte le timbre de l'entrée.

C'est Anne-Marie qui va ouvrir la porte.

— Ma fille, reprenez cet en-cas, je vous en prie, insiste une grosse voix.

— Ah! mais non... Je r'prenions rien, moué... Et que monsieur ne le dépose point contre le mur ou j'allions ma fâcher. Ah! mais...

Puis elle tire le visiteur par la manche et l'oblige à entrer dans le salon.

— Monsieur remettra le parapluie lui-même à ma maîtresse... Moué, je n'connaissions que la consigne.

Là-dessus, Anne-Marie vient me prévenir.

— C'est l'officier, mam'zelle. Il n'a point l'air content du tout... Obligez donc les gens!...

Cette visite m'embarrassait. Mettez-vous à ma place. Je joins maman et la mets au courant de la petite aventure. Très fâchée, ma chère maman s'écrie:

— Petite sotte... En voilà une idée! De quoi te mêles-tu?... D'abord ce que tu as fait est très incorrect... Et puis si tu te mets sur le pied de distribuer nos parapluies entre les messieurs surpris par la pluie, où irons-nous?...

— Oh! maman, une simple obligeance... Ah! que je regrette ce bon mouvement!

Très rouge, maman entre dans le salon. Moi, je m'embusque derrière la porte.

— Madame, dit l'officier troublé, veuillez recevoir mes remerciements et mes excuses... Vous avez une petite bonne qui ferait un rude soldat. Elle ne connaît que la consigne... Son louable entêtement me procure le plaisir de faire la connaissance d'une personne aimable et attentionnée.

— Ce n'est pas moi qu'il faut remercier, lieutenant, c'est ma fille.

— Alors, je serai heureux de lui exprimer de vive voix toute ma gratitude. Son geste est de ceux qui vont au cœur...

— Maman m'appelle.

— Yvonne!... viens t'expliquer avec le lieutenant.

J'entre, très intimidée. Ah! mes amis, la bonne surprise! Ce jeune homme était encore mieux de près que de loin... L'explication fut longue. Elle porta même sur d'autres sujets que l'en-cas... Et il vint souvent... Enfin, la semaine dernière il revint pour le motif très sérieux que vous savez. Depuis ce jour, il me fait porter d'énormes bouquets par son ordonnance, un bon gros joufflu nommé Poupin, compatriote d'Anne-Marie.

Hier, Poupin a dit galamment à notre petite bonne:

— Mam'zelle, j'étions à marier, moué z'aussi, alors j'posions not' candidature... Le yeut'nant il a dit comme ça: « Poupin, prends modèle sur Anne-Marie, une gaillarde disciplinée celle-là, elle ne connaît que la consigne. » Et il m'a raconté l'histoire du parapluie.

— C'que j'étions vexée. Parait que les militaires ne se servent jamais de ça?

— Comment! Et le parapluie de l'escouade!

— Ah! s'est écriée Anne-Marie rassurée, j'étions contente de savoir que mam'zelle et moi nous n'avions pas commis une si grosse bêtise!

Alphonse CROZIÈRE.

Un immense incendie à Paris

Paris, 5 juin. — Un incendie s'est déclaré ce soir, dans une fabrique d'enveloppes dont les ateliers occupent une superficie de plus de 5.000 mètres carrés et donnent boulevard Bessières, rue Pouchet et passage Pouchet.

Les pompiers de sept casernes de Paris, ainsi que ceux de plusieurs communes de la banlieue combattirent l'incendie, s'efforçant de protéger les maisons voisines. Plusieurs ménages ont dû évacuer en hâte leurs logements. Les ateliers qui occupent 250 ouvriers, ont été complètement détruits.

Les dégâts ne pourront être évalués que dans la journée de demain.

Cet immense brasier, qui a pu être aperçu d'une grande partie de Paris, avait attiré une foule de curieux.

LAINES

LES VENTES DE LONDRES

(D'un correspondant particulier)

La série des ventes de Londres, interrompues par la grève générale de mai, a repris le 1er juin.

Les acheteurs furent nombreux dès l'ouverture; les Anglais et les Allemands opérèrent le plus largement. La France a acheté des mérinos et des croisés fins.

Le choix était moyen. Les laines du Cap faisaient défaut.

Les prix sont ceux de mai. Les mérinos, tant pour le peigne que pour la carde, sont fermes en faveur des vendeurs. Les croisés fins aux pleins cours de mai, les moyens et les communs irréguliers plus faciles et parfois en légère baisse.

LES GRÈVES

LA GRÈVE DU BATIMENT A LILLE

La sentence arbitrale du Préfet du Nord

Après avoir pris connaissance des diverses demandes et propositions écrites présentées par les patrons et les ouvriers, et après les avoir entendus contradictoirement, le préfet du Nord choisi comme arbitre par les parties en présence, a pris la décision suivante:

« Des augmentations de salaires seront accordées aux ouvriers des diverses catégories, dans une proportion moyenne de 0 fr. 15 à l'heure.

« Les dites augmentations seront payés à dater du jour de la rentrée des ouvriers dans les ateliers après cessation de la grève, le 31 mai 1926, exception faite pour les ouvriers serruriers, dont la date de cessation de grève est du 4 juin 1926.

« Il ne sera fait aucun renvoi pour faits de grève. »

Charles le Bossu et ses complices comparaitront, lundi, en correctionnelle

C'est lundi prochain que les aventuriers de Phalempin, Charles le Bossu et ses complices, comparaîtront devant le Tribunal correctionnel de Lille. Comme l'affaire est importante — il s'agit de l'escroquerie de 600,000 fr. dont la femme d'un brasseur de Phalempin a été victime — le Tribunal a prévu une audience spéciale qui s'ouvrira à neuf heures du matin.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL des MUTILÉS et RÉFORMÉS de GUERRE

Le Comité départemental des Mutilés et Réformés de guerre a tenu sa 6e assemblée générale de 1926, le samedi 5 juin, à 14 h. 30, à la Préfecture, sous la présidence de M. des Rotours.

Y assistaient également MM. Cassel, secrétaire général du Comité; le docteur Bourdon, conseiller général; le professeur Combemale, M. Louis Watine, M. Soitoux, directeur de l'Ecole des Mutilés de Tourcoing; M. le médecin principal Vidal; MM. Deryckе de Roubaix, ainsi que les nombreux délégués d'arrondissement.

L'Assemblée a entendu des communications de l'Office national concernant les allocations journalières aux femmes et aux ascendants des pensionnés de guerre internés pour aliénation mentale, puis elle a commenté une circulaire du ministère du Travail et de l'Hygiène, préconisant une liaison étroite entre les Comités départementaux de Mutilés et Réformés de guerre et les Offices de placement.

La prochaine assemblée aura lieu le 3 juillet prochain.

CONSEIL MUNICIPAL DE TOURCOING

SEANCE DU SAMEDI 5 JUIN 1926

Les traitements du personnel municipal. — L'augmentation des tarifs des bains. — Les tarifs des tramways

Le Conseil municipal s'est réuni, samedi, en séance ordinaire, à l'Hôtel de Ville, à 18 h., sous la présidence de M. Dron, sénateur-maire, entouré de MM. Brassart, Scrembien, Inghels, Vandermarlière, A. Farsy, adjoints.

M. Pierre Castelain est nommé secrétaire de séance.

M. Gombert, secrétaire général de la Mairie, donne lecture du procès-verbal de la séance précédente.

TRAITEMENT DU PERSONNEL MUNICIPAL

Un crédit de 600.000 fr. est voté pour l'application du nouveau coefficient. M. Dron donne lecture de la lettre du Préfet du Nord, accompagnant l'approbation de la dernière délibération du Conseil municipal au sujet de l'avant-dernier coefficient.

LE TARIF DE L'ETABLISSEMENT DES BAINS

Les tarifs des Bains sont relevés, notamment pour la piscine et les baignoires.

Piscine: Bassin de natation, 1.50 et 1.75; groupements, 0.50 et 0.75; sociétés sportives, 0.75 et 1.00; abonnements, leçons de natation, 4 leçons, 10 fr.; 8 leçons, 20 fr.; 4 leçons, 15 fr.; 8 leçons, 30 fr.; location de ceinture, 0.50 et 0.75. Le prix de l'abonnement n'est pas modifié, mais les nombres de leçons sont réduits à 3 et 6 au lieu de 4 et 8. — Baignoires: bain de luxe, 3.00 et 4.50; 2.50 et 3.50; bain ordinaire, 1.50 et 2.00.

M. Deborghère demande que l'augmentation ne soit pas portée sur l'entrée à la piscine, surtout pour les jeunes gens.

M. Salembien répond que seuls des frais à l'établissement ont amené cette augmentation; à son avis personnel, l'entrée de la piscine serait gratuite.

M. Inghels rappelle que l'installation de six douches chaudes, de six douches nouvelles, le remplacement prochain de deux chaudières, ce qui nécessitera la création d'une douzaine de baignoires, mais économisera vingt tonnes de charbon; l'aération de la piscine en cas d'affluence, et, en général, toutes les améliorations ont été causes de dépenses qu'il faut recouvrer. « Qu'on ne fasse pas de démagogie, ajoute-t-il. »

M. Dron déclare que des efforts doivent être consentis en raison des résultats obtenus.

Après une intervention de M. Scritte, l'augmentation est votée à l'unanimité, sauf une voix, celle de M. Deborghère.

A propos de l'arrestation des vols récents commis aux bains, M. Dron exprime la reconnaissance du Conseil municipal à la Direction de l'Etablissement, qu'ils félicite pour les mesures prises.

ASSURANCE-RETRAITE DU PERSONNEL MUNICIPAL

En exécution des prescriptions édictées par le régime d'assurance-retraite, institué par délibération du 7 mars 1924, les ouvriers bénéficiaires de ce règlement atteignant l'âge de la mise à la retraite, cessent leurs fonctions immédiatement et par suite ne touchent plus aucun salaire jusqu'au jour de la liquidation de leur pension.

Or, le règlement de la Caisse Nationale des Retraites pour la vieillesse stipule que la liquidation de la pension ne peut être effectuée que le premier jour du trimestre qui suit l'anniversaire de la naissance de l'ayant-droit.

Il existe donc, entre la date de la cessation du travail et le point de départ fixé pour le paiement de la rente, une solution de continuité qui peut atteindre plusieurs mois et devenir par suite fort préjudiciable aux intéressés.

En d'autres termes, il n'existe pas de connexité entre le point de départ de la rente proprement dite et celui de l'allocation supplémentaire servie par la Ville.

Pour obvier à cet inconvénient, l'assemblée communale, d'accord avec la Commission des finances, décide d'autoriser le personnel tributaire du régime d'assurance-retraite, atteignant l'âge de la mise à la retraite, à rester en fonctions jusqu'à la fin du trimestre en cours; de lui appliquer le régime des Retraites ouvrières et paysannes du lendemain de son anniversaire à la fin du trimestre susvisé.

L'AUGMENTATION DE TARIFS DE TRAMWAYS

La Compagnie des Tramways l'E.L.R.T. faisant valoir la nécessité de recourir à un règlement de ses tarifs pour obtenir l'équilibre de son budget de 1926, mis en péril par l'accroissement de ses charges, l'Administration communale a procédé à l'étude des propositions faites par la dite Compagnie.

M. Grimpret, ingénieur en chef, lors d'une réunion, qui a eu lieu à la Mairie de Tourcoing, le 17 mai dernier, entre les représentants de la Ville et les Ingénieurs du contrôle, fait connaître les raisons qui incitaient la Compagnie à poser maintenant ces demandes d'augmentation.

Après étude, l'accord s'est fait sur la nouvelle fixation des prix des places suivante:

N° 1, de la gare des Francs à la Grand'Place; de la gare des Francs à la Grand'Place de Tourcoing, 1re cl., 0.50; 2e, 0.35; N° 2 de la Grand'Place à Roubaix; de la Grand'Place à l'extrémité du territoire vers Roubaix, par la rue Carnot ou la rue de Tournai et la rue de Roubaix, 0.50 et 0.35; N° 3, de la Grand'Place à Roubaix; de la Grand'Place à l'octroi de Tourcoing vers Roubaix par le boulevard Gambetta, 0.50 et 0.35; Nos 4, 5 et 7, de la Grand'Place à la Grand'Place par le cimetière principal et la Croix-Rouge: Quel que soit le parcours effectué, entre un point quelconque du circuit et la Grand'Place, ou entre deux points du circuit sans passer par la Grand'Place, 0.50 et 0.35; N° 5 bis, du Pont de Neuville au Risquons-Tout; Du pont de Neuville au Risquons-Tout, 0.50 et 0.35; N° 6, de la Grand'Place à Mouvaux: Grand'Place de Tourcoing à l'extrémité du territoire vers Mouvaux, 0.50 et 0.35; rGand'Place de Tourcoing au point terminus à Mouvaux, 0.65 et 0.50; N° 8, de la Grand'Place à la rue de Roncq: de la Grand'Place à la rue de Roncq par la rue Nationale, 0.50 et 0.35.

Nous donnerons demain les augmentation concernant: les billets d'aller et retour, les correspondances, les abonnements et les tarifs ouvriers.

M. Honoré, d'accord avec son collègue M. Scalbert, demande l'adoption d'un vœu protestant contre l'emploi d'ouvriers non attitrés. M. Scalbert entrevoit la possibilité de prolonger la ligne de la rue de la Latte jusqu'au Pont Rompu.

M. Dron répond que ces questions de tramways feront l'objet de conversations entre la Ville et la Compagnie.

M. Inghels insiste sur la nécessité du fonctionnement du service départemental de contrôle.

Le rapport est adopté.

SERVICE DES EAUX

Le bilan du Service intercommunal des eaux donne pour Tourcoing: recettes, 3.319.722 fr. 61; dépenses, 2.225.203 fr. 30, soit un bénéfice de 1.064.519 fr. 31.

Le budget supplémentaire pour 1926 s'élève à 1.887.120 fr. 36 en recettes et en dépenses.

Pous les eaux de l'Espierre, le compte administratif se présente comme suit: recettes, 12.169 fr. 64; dépenses, 12.962 fr. 95; excédent de dépenses, 793 fr. 30, compensé par le report de recettes de l'exercice précédent, 793 fr. 97.

Le budget supplémentaire de 1036 se solde par 150 fr. 67.

CONCOURS DU COMICE AGRICOLE

Pour les concours du Comice Agricole, qui auront lieu les 3, 4 et 5 juillet prochains, la Ville accorde une subvention de 4.000 fr. et décide que les frais d'installation et de décoration seront à la charge de la ville.

COMPTES ET BUDGETS COMMUNAUX

L'Administration municipale dépose le compte administratif du Maire, ainsi que les comptes de gestion des deux receveurs municipaux: celui de M. Osdoit, percepteur, receveur municipal intérimaire du 1er janvier au 30 juin 1925; celui de M. Millerval, receveur municipal titulaire, depuis le 1er juillet 1925; et présente le projet de budget supplémentaire pour l'exercice 1926.

Ces documents sont renvoyés à l'examen de la Commission des finances.

Modification des arrêts du Mongy. — M. le Maire annonce la modification de l'arrêt du Mongy qui se faisait à l'angle du boulevard Gambetta et qui a été reporté rue Thiers, et la demande qui sera faite pour que les arrêts du Mongy se trouvant au Pont du Canal soient reportés rue Ch.-Wattinne, entre les rues V.-Hugo et St-Vincent-de-Paul.

La nouvelle Gare de Lille. — M. Dron obtient l'autorisation de demander la réunion de la Commission Départementale chargée de mettre au point la question de la nouvelle gare de Lille pour que soit étudié et modifié le paiement de la surtaxe qui serait imposée aux gares se trouvant dans un cercle de 15 kilom. autour de la Gare de Lille, cette surtaxe devenant pour Tourcoing une charge par trop lourde.

Prime de présence aux auditions musicales et chorales. — La prime de présence reste fixée à 4 fr. pour les musiciens et à 2 fr. pour les chanteurs.

Le plan d'aménagement. — Le plan, adopté en principe, reviendra dans une quinzaine de jours, pour son acceptation définitive.

Dénomination des rues. — La rue St-Pierre se nommera rue Gustave-Delory; la rue du Conditionnement, rue Léon-Salembien; la rue des Poilus (affreux souvenir de la guerre), rue Léon-Dewyse, et la rue des Biches, rue Alfred-Lefrançois.

M. Salembien remercie l'assemblée communale de l'hommage rendu à la mémoire de son regretté père.

La fête du 1er mai. — M. Paris demande qu'une subvention soit définitivement votée pour permettre la célébration de cette fête.

M. le Maire fait remarquer l'effort fait pour la fête nationale du 14 juillet; un nouvel effort serait très difficile; on fera quelque chose, mais dans des conditions limitées par la situation financière.

QUESTIONS DIVERSES

Chambre et Tribunal de commerce. — Pour la révision des listes d'électeurs, sont désignés deux conseillers municipaux, MM. D. Parsy et Paris.

Assurances contre l'incendie. — Des avenants d'augmentation sont souscrits pour le bureau d'octroi des Francs; le patronage du Chêne-Houpline; les immeubles 34, rue de la Gare; 40, rue du Haze; 9, 11 et 13, rue de Gand; et des baraquements; un contrat de transfert est agréé pour les immeubles 30 et 32, rue de la Gare, acquis en vue du plan d'aménagement de la ville.

Bibliothèque communale. — MM. Deborghère et Inghels sont délégués à la Commission.

M. Dron déclare d'ailleurs vouloir modifier le règlement de la Bibliothèque, afin de lui donner plus d'activité.

Subventions. — Des subventions sont accordées: 1.000 fr. à l'Amicale Sévigné pour son 30e anniversaire; 1.200 fr. pour le déplacement des délégués au Congrès de la Prud'hommie à Strasbourg; 100 fr. pour la fête de bienfaisance des Aveugles et Sourds-Muets à Roubaix.

La séance publique est levée à 20 h.

DANS UN CIRQUE

un motocycliste qui exécutait l'attraction du cercle de la mort, tombe dans la cage aux lions

Paris, 5 juin. — Un accident assez grave s'est produit pendant une représentation donnée par un cirque installé place de la République, à Montreuil-sous-Bois (Seine). Le motocycliste Roger Spessardy, fils du directeur, exécutait sur sa machine, l'attraction du cercle de la mort audessus de la cage aux lions dans laquelle se trouvaient le dompteur Jackson et plusieurs fauves.

Roger Spessady est tombé avec sa machine dans la cage et, dans sa chute, a blessé le dompteur et s'est lui-même assez sérieusement contusionné. Jackson a, néanmoins, pu tenir ses lions en respect. La vie des deux blessés n'est pas en danger.

Quatre pêcheurs se noient au large de Saint-Malo

Saint-Malo, 5 juin. — On était sans nouvelles, depuis deux jours, d'une bisquine de Cancale qui était partie à la pêche. Elle est rentrée la nuit dernière.

Quatre hommes de l'équipage ont été emportés par la tempête, alors qu'ils se trouvaient dans un doris. On n'a pas retrouvé leurs corps.

LE CONGRÈS DES AMICALES CATHOLIQUES A ANGERS

Le IXe Congrès national de la Fédération des Amicales de l'enseignement catholique de France se tiendra, les vendredi 6, samedi 7 et dimanche 8 août 1926, sous la présidence de Mgr Rumeau, à Angers, dans le Palais de l'Université catholique.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI DIMANCHE 6 JUIN:

Aujourd'hui, saint Claude; demain, saint Lié.

156e jour de l'année.

Soleil: Lever à 4 h. 51, coucher à 20 h. 48.

Lune: Dernier quartier du 3, nouvelle le 10.

Bulletin météorologique pour la journée du 6 juin (Région Nord): Temps médiocre, ciel couvert à très nuageux; quelques pluies en fin de nuit et le matin, suivies de rares éclaircies et de quelques ondées; vent variable, Nord-Ouest, 3 à 4 mèt.; température en baisse; minimum 10°.

Pharmaciens de garde: MM. Dezoteux, rue du Fresnoy, 42, et Constant, boulevard de Paris.

Caisse d'Epargne: Séance de versements et de remboursements, de 9 h. à 10 h. 30.

Musée des Beaux-Arts (place Chevreul), de 10 à 13 heures.

Musée Weerts (Hôtel de Ville), de 9 à 13 h.

Bibliothèque pour tous, 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir, de 10 h. 30 à 12 h.

Œuvre de Saint-François Régis, 32, rue Richard-Lenoir, de 10 h. 30 à 12 h.

A 9 h., «Casino-Palace»: Fête du 100e million des allocations familiales.

A 9 h. 30, Conservatoire: Conférence sur la musique.

Cinquantenaire de l' « Union des Travailleurs »; à 12 h., messe en l'église St-Martin.

A 13 h., banquet au « Café Belle Vue », 10, rue Neuve.

A 15 h., Hippodrome: Fête du 100e million des allocations familiales.

A 15 h., « Café de la Betterave », remise de l'Etoile Fédérale à M. Selère, porte-drapeau de la « Concordia-Harmonie ».

A 20 h., Palais de Justice: Banquet en l'honneur de M. Emile Fournier, vice-président de la « Grande-Harmonie ».

NOS ARTISTES AU SALON DE 1926

Mlle Clémentine DUBOIS obtient une mention honorable

Exposant pour la première fois au Salon des Artistes Français, notre distinguée concitoyenne, Mlle Clémentine Dubois, surtout réputée comme peintre de fleurs et de natures mortes, mais dont le talent de dessinateur et de coloriste est également séduisant dans le portrait, le paysage et le sujet de genre, vient d'obtenir d'emblée une mention honorable.

Cette récompense a été attribuée à l'excellente artiste pour une nature morte considérée comme l'une des plus intéressantes du Salon de cette année. Un titre parfumé d'esprit: *Parfums divers*, justifie l'amusant rapprochement d'un bouquet de violettes, de... harengs saurs et d'un morceau de fromage, sous la protection d'une potiche chinoise. Hâtons-nous de dire que ce n'est pas le titre seul qui justifie cet assemblage, mais aussi et surtout la façon dont Mlle Dubois a traité cette donnée. Dans une telle composition, l'intérêt et le mérite de l'œuvre ne reçoivent rien d'un sujet ingrat et plutôt hostile; ils proviennent entièrement des qualités de l'artiste. Précisément, Mlle Dubois a su tirer d'un ensemble disparate une réussite d'équilibre et harmonie, aussi bien pour la mise en page que pour l'éclairage et les coloris. C'était le moyen le plus difficile, mais aussi le plus sûr, de manifester brillamment un talent où les dons naturels du goût, de la plus fine sensibilité, de la vision subtile et juste sont servis par une technique complète et un métier solide.

Nous félicitons respectueusement Mlle Clémentine Dubois de s'être imposée par son mérite à l'attention du jury des Artistes Français. C'est une récompense officielle qui en appellera rapidement d'autres.

Le concours de bébés de la paroisse du Saint-Sépulcre

On nous prie d'insérer:

Le Comité d'organisation de la paroisse du Saint-Sépulcre qui a eu lieu les 23 et 24 avril dernier, à la Maison Ste-Claire, 2, rue de Wasquehal, procédera, dimanche à 16 h. précises, au même local, à une distribution de récompenses.

Tous les enfants présentés auront un diplôme en souvenir du concours, et un présent particulier sera remis à toutes les mamans.

Le diplôme remis aux enfants lauréats portera une mention particulière et il sera offert à leurs mamans une photographie les représentant avec leur bébé primé.

Toutes les mamans qui ont présenté un enfant au concours, sont instamment priées de se rendre pour 4 h. 2, rue de Wasquehal.

LA GRANDE MISÈRE DES TUBERCULEUX DE LA GUERRE

L'Union des Mutilés et Réformés de Roubaix nous prie d'insérer ce qui suit:

Voilà un an, sous ce titre, paraissait le premier appel lancé par l'Union des Mutilés et Réformés de Roubaix, en faveur de ses sociétaires tuberculeux: Des Roubaisiens à l'âme généreuse se sont rendu compte de l'importance d'une telle œuvre et ont accepté d'être les parrains des tuberculeux de la guerre, qu'il était urgent d'envoyer chercher dans des sanatoriums les soins que réclamait leur état de santé. « Il y a des vies à sauver » écrivions-nous à cette époque. Depuis, où en est la question?

Suivant en cela les avis éclairés de la Ligue du Nord contre la tuberculose, guidés par les dispensaires d'Hygiène et surtout par M. le Docteur Rivière, notre Association a entrepris la constitution des dossiers de nos camarades et peu à peu les départs se succèdent.

Sept sont allés à Gorbis, près de Menton: sur ce nombre, deux sont revenus sans avoir eu la constance de faire une cure complète.

Trois sont rentrés complètement transformés, — nous n'osons pas écrire guéris, — mais il nous semble que c'est vraiment la guérison.

Deux sont encore là-bas et l'un d'entre eux rentrera en juillet.

Un autre sociétaire a été envoyé à Lausanne. Positif au départ, il nous est rentré, après huit mois de traitement à la tuberculine, négatif à trois examens.

Il faut avoir vu le retour de l'un d'entre eux: mercredi dernier, un sociétaire revenu du sana où il était parti en septembre dernier dans un état déplorable, avait tenu à venir remercier ses camarades du Conseil d'administration, et les larmes aux yeux il leur disait sa joie de se sentir revenu à la vie.

Cette œuvre doit se poursuivre: deux sociétaires sont en instance de départ. Non seulement nous n'avons plus de parrains pour eux, mais notre compte « Tuberculeux » est en gros déficit. Nous avons promis à notre Association que nous aurions trouvé les fonds nécessaires pour assurer le fonctionnement de cette belle œuvre.

Nous savons que ce n'est jamais en vain qu'il est fait appel à l'âme généreuse de nos concitoyens et nous nous permettons de compter sur eux.

Qu'ils envoient leurs souscriptions au siège de l'Union des Mutilés, 6bis, rue Neuve, à Roubaix.

Ils feront œuvre utile, car il y a encore des vies à sauver.

Tandis que nous venons de clôturer notre souscription de deux cent vingt mille francs pour un châlet de huit lits au village-sanatorium de Passy **(rappelons une fois de plus que les travaux seront terminés pour le mois de septembre)**, *nous nous faisons un devoir d'appuyer l'appel qu'on vient de lire. Nul ne l'ignore, la tuberculose cause chaque année, en France, les pires ravages. Parmi les malades du poumon, ceux qui ont contracté la terrible maladie durant leur séjour aux armées, ont droit, non seulement à notre pitié, mais aussi à notre admiration. Il n'est pas douteux que nos concitoyens enverront leurs généreuses souscriptions à l'Union des Mutilés.*

Le vingtième anniversaire du Cercle orphéonique « Les XL »

Un tournoi choral à l'Hippodrome, le 20 juin

Le Cercle Orphéonique « Les XL » de Roubaix, à l'occasion du 20e anniversaire de sa fondation, organise un grand tournoi de chant choral qui aura lieu le dimanche 20 juin, à 15 h., à l'Hippodrome-Théâtre, et auquel prendront part les sociétés d'honneur et d'exellence ci-après: La Société Nationale « Les Orphéonistes Valenciennois (150 exécutants), le « Cercle Choral » de Frameries (200), la Société Royale « L'Orphéon » de Wasmes-Borinage (150) et le Cercle Orphéonique « Les XL » de Roubaix (120.

Cette manifestation artistique attirera la foule des grands jours, et à l'heure où les pouvoirs intéressés donnent leur appui en vue de rénover le chant d'ensemble, nous félicitons le Cercle « Les XL » de son initiative et lui souhaitons tout le succès possible.

Le prix des places est fixé comme suit: Fauteuils, 14 fr.; Stalles, 10 fr.; Pourtour, 8 fr. 50; Premières Galeries numérotées, 6 fr. 50; non numérotées, 5 fr. et Deuxièmes Galeries, 3 francs.

La location est ouverte chez M. Lefebvre, « Café de l'Hippodrome ».

Une arrestation pour vol à la gare

L'inculpé se pend à la prison municipale

Dans le courant de l'après-midi de samedi, M. Richard, commissaire de police du 1er arrondissement, s'est rendu au domicile d'un employé de la gare du Nord, Emile Agache, âgé de 24 ans, demeurant rue Ste-Elisabeth, soupçonné de vols à la gare. Au cours de la perquisition M. le commissaire, ayant découvert divers objets de valeur dont Emile Agache ne put indiquer la provenance, mit cet individu en état d'arrestation et le fit conduire à son bureau, rue Saint-Vincent de Paul.

Après avoir subi un interrogatoire d'identité, l'employé fut transféré au dépôt central de la Grand'Place. Il y fut écroué vers 18 h. 30, après avoir été dépouillé de ce qui aurait pu lui servir pour attenter à sa vie, ce qui d'ailleurs est fait pour tous les prisonniers lors de leur incarcération.

Quelques instants plus tard, deux petits garçons se présentaient au poste, porteurs d'un pain et d'une gourde de café pour qu'ils soient remis à Emile Agache.

Deux agents se rendirent immédiatement au dépôt pour remettre les victuailles au prisonnier.

Quelle ne fut pas leur surprise de trouver le prisonnier pendu à un tuyau qui traverse la cellule. Aussitôt on s'empressa pour ranimer le malheureux, en attendant l'arrivée de M. le docteur Harlé, mandé d'urgence. Malgré tous les soins qui lui furent prodigués il a été impossible de le ramener à la vie.

Pour mettre à exécution son funeste projet, le malheureux avait déchiré en bandelettes une partie de sa couverture de lit et s'en était servi pour se pendre.

M. Richard, commissaire de police, informé, ne tarda pas à se rendre au poste central et après les constatations ordonna le transfert du cadavre à la morgue de l'hôpital de la Fraternité.

Les parents du malheureux jeune homme ont été informés du suicide de leur enfant.

HALLE FLIPO. — Beurre, 15.50; extra, 16.50 et 19 fr. Jambon, Hollande, 12 fr. Margarine, 9.50. Biscuits, 8.50 et 10 fr. Café, 26.50. 23448d

AU PROFIT D'UNE MÈRE DE FAMILLE. — On nous communique:

Les Amis Réunis de chez M. Camille Lippens, 10, rue Rossini, à Roubaix, remercient les personnes du quartier du Cul-de-Four, qui ont bien voulu leur accorder bon accueil lors de leur passage à domicile avec des listes de souscriptions ainsi que les personnes généreuses ayant souscrit sur les listes en faveur d'une mère de famille du quartier devant subir une opération.

La somme recueillie par la souscription est de 1.114 fr. 65.

Si la somme nécessaire à l'opération et aux

DERNIÈRE HEURE

LES ACCORDS DE LOCARNO

Une mise au point

Paris, 5 juin. — Au cours du débat sur les accords de Locarno, des observations inexactes, dues à l'absence de documents précis, ont été présentées au Sénat, au sujet de l'attitude observée par le Gouvernement français après la remise du memorandum allemand proposant un pacte de garantie.

Dans ces conditions, M. Aristide Briand, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, et son prédécesseur au quai d'Orsay, M. Edouard Herriot, ont décidé de rendre public le texte même des instructions adressées à l'ambassadeur de France à Londres.

Ce sont des extraits d'un document daté du 16 mars 1925, que le président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, M. Herriot, a adressé à M. de Fleuriau, ambassadeur de France à Londres, pour bien préciser les observations auxquelles la démarche allemande donnait lieu de la part du Gouvernement français.

AU MAROC

Un bataillon cité à l'ordre de l'armée

Rabat, 5 juin. — Le 1er bataillon du 2e régiment de la Légion étrangère est cité à l'ordre de l'armée pour le magnifique combat qu'il livra le 11 mai, sous les ordres du commandant Gérard, vers les hauteurs du Djebel Izkritene.

LA SITUATION FINANCIÈRE

Plusieurs entretiens de M. Briand

Paris, 5 juin. — Le président du Conseil a longuement étudié, aujourd'hui, la situation financière.

M. Aristide Briand a conféré, dans la matinée, dès l'issue du Conseil des ministres, avec M. Raoul Péret et M. Robineau, gouverneur général de la Banque de France.

Dans la soirée s'est tenu, à la Banque de France, un Conseil de régence qui a examiné longuement la situation.

LE CONSEIL DES MINISTRES DE DIMANCHE

Paris, 5 juin. — Au cours du Conseil des ministres qui se réunira demain matin, M. Aristide Briand examinera, avec ses collègues, les questions qu'il a l'intention de traiter dans ses conversations avec sir Austen Chamberlain.

D'autre part, M. Raoul Péret, qui a conféré à la fin de la journée avec les membres du Conseil de régence de la Banque de France, communiquera les résultats de cet entretien à ses collègues.

Le Congrès international pour le suffrage des femmes

Paris, 5 juin. — A la séance d'aujourd'hui du Congrès de l'Alliance internationale pour le suffrage des femmes, quelques congressistes ont demandé que le congrès s'occupe de la possibilité pour les femmes d'entrer dans le clergé des différentes églises.

Après l'intervention de Mme Malletère-Sellier, le congrès a décidé de ne pas examiner cette proposition qui risquerait de diviser ses membres.

Des invitations ont été faites pour le lieu du prochain congrès de la part d'Athènes, de Berlin et de Bucarest. On examinera ces invitations un peu plus tard.

Ce matin, une promenade-manifestation des congressistes représentant quarante-deux pays, a parcouru les principales rues de Paris.

Le Congrès eucharistique de Chicago

Le légat du Pape, et de nombreux cardinaux et évêques sont arrivés à Cherbourg

Cherbourg, 5 juin. — Le cardinal Bonzano, légat du Pape, partant pour le Congrès eucharistique de Chicago avec les cardinaux Dubois, Czernoth, Sriffi, Reig, Casanova et de nombreux évêques, notamment Mgr Seipel, ont été reçus à leur arrivée de Paris, par Mgr Louvard, évêque de Coutances, qui a accompagné les prélats jusqu'au bateau, l'« Aquitania » où des aménagements spéciaux ont été faits.

Dernières Nouvelles Régionales

LE DRAME DE LA RUE DE BETHUNE A LILLE

M. Thermes, juge d'instruction à Lille, a renvoyé devant la Chambre des mises en accusation, l'inculpée Reine Auquier, qui en septembre dernier, tua d'un coup de revolver Mme Bréard, dite « la mauchotte », sa rivale. La triste héroïne du drame de la rue de Béthune a quitté Lille hier pour être dirigée sur la prison de Cuincy où elle sera maintenue jusqu'à sa comparution devant la Cour d'assises du Nord en juillet prochain.

LA FÊTE DE BIENFAISANCE DE L'UNION DES SOCIETES MUTUELLES DES P.T.T. A LILLE

L'Union des Sociétés mutualistes des P.T.T. du département du Nord a donné samedi soir à 20 h. 30, une grande fête de gala sous la présidence d'honneur de M. Blin, directeur régional des P.T.T.

Cette fête, organisée au profit des veuves, orphelins et invalides du travail des P.T.T., a eu le légitime succès qu'elle méritait et une nombreuse assistance a chaleureusement applaudi les excellents instrumentistes qui avaient bien voulu prêter leur concours.

La fête s'est terminée par un grand bal offert aux familles des sociétaires.

Marché des changes à l'Etranger

du samedi 5 juin 1926

New-York: